



LA GAZETTE

N°2
août 2016

DUTHUIT

bulletin municipal de la commune nouvelle du Thuit de l'Oison



LE THUIT DE L'OISON
MOBILISÉ POUR ENCOURAGER LES BLEUS

EDITO

Chers administrés du Thuit de l'Oison,

Les périodes estivales touchent à leur fin et nous devons tous reprendre nos activités respectives.

Le premier point est tout trouvé : les écoles ! Je vous rappelle que cela a toujours été ma priorité !

Jeudi 1^{er} septembre 409 élèves fréquenteront les 3 écoles du Thuit de l'Oison, répartis comme suit 136 maternelles et 221 primaires au Thuit-Signol et 12 maternelles et 40 primaires au Thuit-Simer. Toutes les infos nécessaires seront distribuées à chaque famille.

Nous avons mis en place toutes les mesures et travaux afin d'accueillir les enfants dans les meilleures conditions notamment en terme de sécurité (vigipirage renforcé).

Le second point, les services municipaux. Vous êtes très nombreux à ne plus vous déplacer dans les mairies des communes déléguées, aussi après concertation auprès des agents sur les fréquentations des administrés nous, Maires et Adjointes avons décidé unanimement de fermer les permanences des mairies déléguées afin de recentraliser et par la même occasion de réorganiser les services administratifs.

Je souhaite à ce titre, remercier les agents pour leur adhésion à ces nouvelles méthodes de travail et leur esprit d'équipe.

Quelques mots sur notre projet Médiathèque, le permis de construire est déposé, les bâtiments de France ont validé le projet définitif et nous ne manquerons pas de vous donner le planning lors d'un prochain bulletin.

En toute transparence, je vous annonce la récente démission de Madame Lerisbe Leho de son poste d'adjointe à l'action sociale. Je souhaite la remercier pour son implication au sein du CCAS et saluer les actions qu'elle a su faire aboutir.

Pour finir, je souhaite prendre un instant plus grave et solennel pour revenir sur les attentats, notre pays et plus particulièrement notre région ont été la cible d'attaques terroristes meurtrières.

Nous avons adressé une lettre aux maires de Nice et de Saint Etienne du Rouvray pour leur faire part de notre profonde solidarité en vous y associant, vous les habitants du Thuit de l'Oison.

Je vous souhaite une bonne lecture, une bonne rentrée et au plaisir de vous rencontrer ...

Votre Maire,

Gilbert Doubet

INFORMATIONS PRATIQUES

Mairie du Thuit de l'Oison

🕒 du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h30 et de 14h à 18h30
et le samedi de 9h à 12h.

☎ 02.32.96.00.90

✉ mairie@thuitdeloison.fr

🌐 www.thuitdeloison.fr

En cas d'urgences :

07.88.35.81.94



Maison de l'eau

🌐 www.maison-de-l-eau.fr/

Château du Bosc Féré

🌐 www.chateau-boscfere.fr/

ÉLECTIONS

INSCRIPTIONS

Les inscriptions s'effectuent en Mairie du Thuit de l'Oison jusqu'au 31 décembre 2016, dernier délai pour les nouveaux habitants. Les jeunes ayant 18 ans au plus tard le 28 février, devront s'assurer auprès de la Mairie de leur inscription.

DATES DES ÉLECTIONS

Élections présidentielles :
23 avril 2017 et 07 mai 2017
Élections législatives :
11 juin 2017 et 18 juin 2017



ADMINISTRÉS

REPAS DES AÎNÉS

Veuillez prendre note dès à présent de la date de ce repas : samedi 22 octobre à 12h00. Les invitations et le déroulement de cette journée suivront

SERVICES

LA BOÎTE AUX LIVRES

Nouveau, en attendant la médiathèque, vous trouverez dans le hall de la Mairie des livres à échanger, à partager, à emprunter...

CITOYENS

RECENSEMENT MILITAIRE

Le recensement est une démarche civique obligatoire. L'attestation délivrée est indispensable pour s'inscrire aux examens (CAP, BEP, permis de conduire, ...). Dans le 16^{ème} anniversaire, tous les français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.

Se présenter avec le livret de famille ou la carte d'identité, en cas d'impossibilité, le représentant légal peut effectuer cette démarche.



ERRATUM

SALLE DES FÊTES DE THUIT-SIMER

TARIFS au 1^{er} Janvier 2017

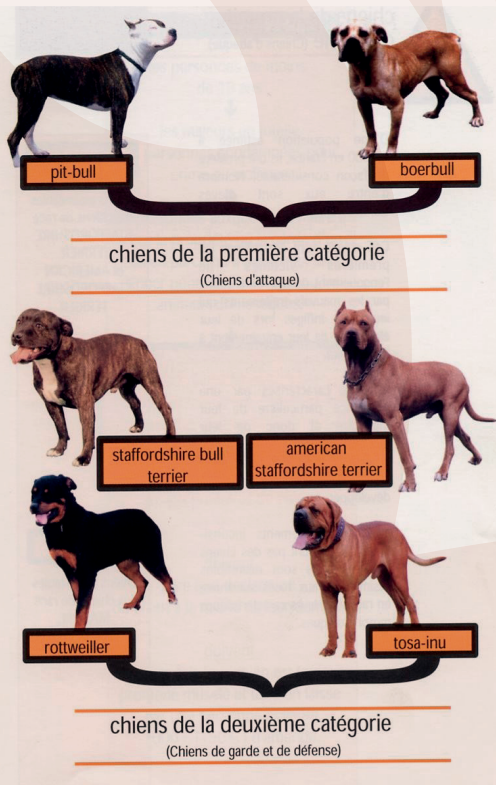
Pour les habitants du Thuit de l'Oison 400 € et non 500 €

Pour les habitants extérieurs au Thuit de l'Oison : 800 €

ENVIRONNEMENT

CHIENS DANGEREUX

Tout propriétaire de chiens de 1^{ère} et de 2^{ème} catégorie doit demander la délivrance d'un permis de détention au maire de la commune de résidence. Afin de l'obtenir, le propriétaire doit fournir des pièces justificatives disponibles sur le site : <https://www.service-public.fr>



chiens dangereux 05 chiens dangereux

En l'absence de permis de détention, le maire ou, à défaut, le préfet met en demeure le propriétaire de procéder à la régularisation sous un délai d'un mois. Si la régularisation n'est pas effectuée, le maire peut ordonner que l'animal soit placé dans un lieu de dépôt et peut faire procéder sans délai et sans nouvelle mise en demeure à son euthanasie, les frais afférents étant à la charge du propriétaire.



Frelon asiatique
(taille réelle 3 cm)



Frelon commun
(jusqu'à 4 cm)

LE FRELON ASIATIQUE

Le frelon asiatique est un insecte introduit accidentellement dans le sud de la France au début des années 2000. Depuis, son expansion est très rapide, y compris dans l'Eure, provoquant des dégâts importants dans les colonies d'abeilles. Outre le fait qu'elles soient capturées, en vol ou devant leur ruche, et dévorées, l'énergie que déploie la colonie pour protéger la ruche, affaiblie les abeilles. Les frelons asiatiques peuvent entraîner la perte de la colonie et de la récolte. Compte tenu de sa progression, un dispositif de surveillance a été mis en place. Tous les citoyens sont appelés à participer à cette surveillance.

En cas de suspicion, contacter David OURSEL au : 06.19.47.54.27

C.C.A.S.

FOURNITURES SCOLAIRES

Chaque lycéen du Thuit de l'Oison peut bénéficier d'un bon d'achat de fournitures scolaires de 45 €

Ces bons sont à retirer en Mairie avec un justificatif de domicile pour les adolescents de plus de 16 ans, à faire viser par l'établissement scolaire avant usage.

Il suffit ensuite de présenter ce bon en caisse des magasins suivants :

- LECLERC de Saint Pierre Lès Elbeuf
- LECLERC du Neubourg
- LA PLEIADE Librairie d'Elbeuf
- LEPETIT Librairie du Neubourg

Le montant du bon sera déduit du total de l'achat de vos fournitures scolaires.

CALENDRIER SCOLAIRE

Rentrée : Jeudi 1er Septembre

Toussaint : du 19/10 au 03/11

Noël : du 17/12 au 03/01

Hiver : 04/02 au 20/02

Printemps : 01/04 au 18/04

Été : à partir du 08/07

LOCATION DES PARTICULIERS

La salle, «la pépinière » est désormais rénovée et disponible à la location ainsi que, le château. Vous trouverez ci-dessous les tarifs des salles du site du Bosc Féré.

Château du Bosc Féré avec cuisine et 40 couchages du vendredi 17h au lundi 9h

Tarif habitant de la commune	Tarif hors commune
600 €	900 €

Salle la Pépinière (80 personnes)

	Tarif habitant de la commune	Tarif hors commune
Sans couchage	300 €	600 €



← PARTAGER

UN TRIMESTRE RICHE EN ANIMATIONS



Week-end du 14 juillet 2016
concours de pêche



Dimanche 8 mai 2016, dépôt de gerbe



Dimanche 5 juin 2016, foire à tout



Week-end du 14 Juillet 2016,
Foire à tout



Vendredi 27 mai 2016, Fête des v



← PARTAGER



et 2016,



Dimanche 22 mai 2016, randonnée pédestre



Juin 2016, fêtes des écoles



Samedi 21 mai 2016, pierres en lumières

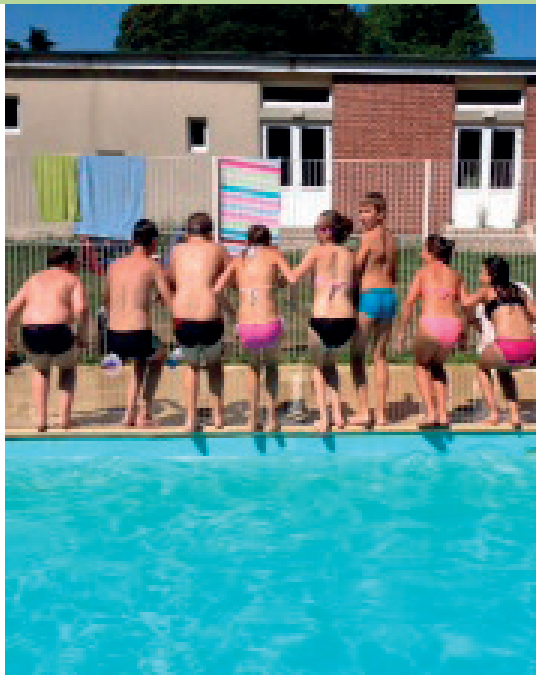


de des voisins

ACCUEIL DES ADOS

C'est aux Mésanges, annexe du château que l'Accueil jeunes a ouvert ses portes début juillet.

Géré par la Communauté de communes, il propose aux 11-14 ans des activités sur le site du Bosc Féré. Sur la période estivale, l'accueil s'est déroulé 15 jours en juillet et 15 jours en août. Prochaine session aux vacances de la Toussaint, les inscriptions se font auprès de la Communauté de communes.



AMELINE PAUMIER

Déjà Championne de l'Eure, Championne de Normandie par équipe de Twirling bâton elle concouru le Dimanche 29 mai 2016 à Agen. Elle est devenue Championne de France par équipe. BRAVO !!!



JOURNÉE DU PATRIMOINE

Le 18 septembre lors de la journée du patrimoine, venez découvrir gratuitement la Maison de l'Eau située au Bosc Féré (sur inscription)

Visites à 10h et à 14h, inscriptions en mairie, nombre de places limité.



DEUXIÈME PARTIE
LES AGENTS TECHNIQUES

1

2

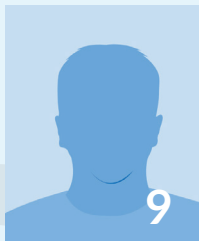
3

4

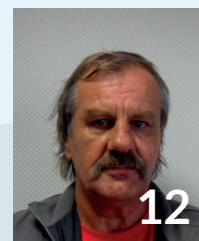
5

6

7

8

9

10

11

12

- | | |
|--------------------------------|---|
| 1. Philippe, Adjoint Technique | 8. Benjamin, Adjoint d'Animation |
| 2. David, Adjoint Technique | 9. Dominique et José Adjointes Techniques |
| 3. Nicole, Adjoint Technique | 10. David, Adjoint Technique |
| 4. William, Adjoint Technique | 11. Sandrine, Adjoint Technique |
| 5. Martin, Adjoint d'Animation | 12. Patrick, Adjoint Technique |
| 6. Pascal, Adjoint Technique | |
| 7. François, Adjoint Technique | |

TRAVAUX

ÉGLISE DE THUIT-SIGNOL

Attachée à la préservation du patrimoine, la municipalité a engagé des démarches en vue de réaliser la réfection de l'église, dont la tour clocher, classée au patrimoine national, a besoin de travaux de confortation. Le Conseil Départemental, la Fondation du Patrimoine, et d'autres collectivités ou organismes publics, peuvent contribuer au financement de ces travaux. Certaines subventions sont fortement bonifiées si elles sont accompagnées d'un financement populaire sous forme de dons ou de souscriptions. C'est pourquoi une association va être créée au Thuit de l'Oison, dont l'objet sera l'accompagnement et le soutien financier et participatif à la rénovation de l'église. Son action pourra également s'étendre à d'autres éléments du patrimoine communal ayant besoin d'importants travaux (le château, l'église et le cimetière de Thuit Simer, ...). Nous vous proposons de venir nombreux à l'assemblée générale constitutive de cette association qui aura lieu le mardi 20 septembre 2016 à partir de 18 h 30 dans la salle des fêtes de Thuit Signol.



Les huisseries de la classe de Madame Bachelier en Maternelle ont été remplacées



Remise en état de la chaussée et pose d'assainissement en traverse, rue de Bosguérard de Marcouville



En attendant les travaux de protection de la bétairie située dans l'avenue, le fossé a été reprofilé afin que l'eau puisse mieux s'écouler et ainsi éviter l'inondation de la rue Delamarre.



COMPRENDRE

Grâce à la peinture fournie par la Mairie, les pongistes ont su remettre à neuf leur salle d'entraînement.



Madame Bivel, enseignante accueillera les enfants à la rentrée dans une classe rénovée, les employés communaux ont également effectué des travaux de peinture à l'école maternelle.

FLEURISSEMENT

Les efforts de fleurissement sont poursuivis et cela se voit...



MANIFESTATIONS À VENIR

-  10 septembre
Fête des Associations au Stade Gachassin
-  11 septembre
Cochon grillé au Thuit- Anger
-  18 septembre
Fête du Patrimoine
-  27 septembre à 19h00*
Projection d'un film à la salle des fêtes du Thuit-Signol
-  1er octobre
Soirée Cabaret au Thuit-Simer
-  08 octobre
Soirée Cabaret au Thuit-Simer
-  15 octobre à partir de 10h00*
Animation "saveurs et gourmandises"
-  15 octobre à 21 h 00
Théâtre au Thuit-Signol
-  22 octobre
Repas des Aînés
-  22 octobre
Soirée Cabaret au Thuit-Simer
-  22 octobre
Soirée Dansante au Thuit-Anger
-  29 octobre
Soirée Cabaret au Thuit-Simer
-  11 novembre à 11h00
Commémoration au Thuit-Anger
-  19 novembre
Soirée Fruits de Mer au Thuit-Signol
-  26 novembre
Brocante au profit du Téléthon
-  27 novembre
Bourse aux Jouets au Thuit-Anger
-  03 & 04 décembre
Téléthon
-  10 et 11 décembre
Marché de Noël au Thuit-Signol
-  17 décembre
Arbre de Noël au Thuit de l'Oison

* Projection de plusieurs courts-métrages dans le cadre du festival des Médiathèques «chacun son court».

* A la bibliothèque animation «saveurs et gourmandises» avec dégustation surprise.

Un guide des Associations sera disponible à la Fête des Associations et en Mairie



LA GAZETTE DU THUIT - n°2
 Directeur de publication : Gilbert DOUBET
 Adresse : Mairie, Rue Henri de Campion - Le Thuit Signol - 27370 LE THUIT DE L'OISON
 Rédaction : Commission Communication. Conception : Estelle RENAULT
 Imprimé à 1 500 exemplaires par IRS Imprimerie - Le Bosc Roger en Roumois
 Journal gratuit - Dépôt légal en cours